

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

Protection sanitaire, maladies, toxicomanie, épidémiologie, vaccination, hygiène

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

Direction générale de l'action sociale

Sous-direction des âges de la vie

Circulaire DGAS/SD2 n° 2009-79 du 17 mars 2009 relative à l'application du plan national canicule 2009

NOR : M TSA0930274C

Date d'application : immédiate.

Résumé : la présente circulaire a pour objectif de demander aux départements de compléter les tableaux de recueil d'information sur les plans bleus et les pièces rafraîchies dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées, les dossiers de liaison d'urgence dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ainsi que sur les plans bleus dans les établissements pour personnes handicapées.

Mots clés : registres communaux - plans bleus - pièces rafraîchies - dossier de liaison d'urgence, établissements d'hébergement pour personnes âgées - établissements pour personnes handicapées.

Références :

Loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées ;

Décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004 ;

Décret n° 2005-768 du 7 juillet 2005 ;

Article D. 312-160 et article D. 312-161 du code de l'action sociale et des familles ;

Circulaire interministérielle DGS/DHOS/DGAS/DDSC/DGT/DUS/UAR n° 2008-156 du 13 mai 2008 relative au plan national canicule 2008 ;

Courrier du directeur général de l'action sociale du 14 juin 2007 sur la mise en place des plans bleus dans les établissements pour personnes handicapées ;

Courrier du 29 mai 2008 et message du 26 juin 2008 du directeur général de l'action sociale sur la mise en place d'un dossier de liaison d'urgence dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Textes abrogés ou modifiés : néant.

Annexes :

Annexe I. – Mise en place des pièces rafraîchies dans les établissements pour personnes âgées.

Annexe II. – Mise en place des plans bleus dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées.

Annexe III. – Mise en place d'un dossier de liaison d'urgence dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Annexe IV. – Mise en place des plans bleus dans les établissements pour personnes handicapées.

Annexe V. – Liste des établissements pour personnes âgées ne disposant pas de pièce rafraîchie.

Annexe VI. – Liste des établissements pour personnes âgées n’ayant pas mis en œuvre de plan bleu.

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville et la secrétaire d’Etat chargée de la solidarité à Messieurs les préfets de région, directions régionales des affaires sanitaires et sociales (pour exécution) ; Mesdames et Messieurs les préfets de département, directions départementales des affaires sanitaires et sociales (pour exécution).

Dans le cadre de la préparation du plan national canicule 2009, vous trouverez en pièces jointes les fichiers de synthèse renseignés grâce aux remontées d’informations que vous avez communiquées à la Direction générale de l’action sociale en 2008. Je vous demande de vérifier et de compléter, pour votre ressort territorial, les données contenues dans ces fichiers au vu des évolutions intervenues. Les tableaux concernent les plans bleus et les pièces rafraîchies dans les établissements pour personnes âgées, les dossiers de liaison d’urgence dans les établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ainsi que les plans bleus dans les établissements pour personnes handicapées.

En ce qui concerne les registres communaux des personnes vulnérables isolées à domicile, je vous demande de vous assurer de leur mise en place par les maires, cette obligation relevant de la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l’autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées et du décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004. J’insiste sur l’importance de ce registre qui doit permettre, si nécessaire, l’intervention des services sociaux ou des services sanitaires auprès des personnes isolées à domicile et qui a été mesurée, encore tout récemment, lors de la tempête qui a frappé le sud-ouest du pays en février dernier. Fin 2008, la mise en place des registres communaux était en voie d’achèvement dans les villes de 10 000 habitants et plus : seules quelques villes manquaient à l’appel dans le Loiret, le Pas-de-Calais et l’Essonne. Pour les communes de plus de 5 000 habitants, des disparités étaient relevées en Ardèche, dans l’Aube, la Manche, la Vendée, en Haute-Corse, en Dordogne, dans le Finistère et la Moselle.

Par ailleurs, les établissements d’hébergement pour personnes âgées doivent disposer d’au moins une pièce rafraîchie (décret n° 2005-768 du 7 juillet 2005). D’après les remontées d’informations, plus de 97 % des établissements en sont équipés. Certains d’entre eux ne sont pas équipés pour des raisons climatiques, géographiques ou touchant à la situation et à la configuration des bâtiments qui sont recevables. Par contre, d’autres n’apportent aucune justification à leur non-équipement. Les foyers-logements dont le GMP est inférieur à 300 sont les moins équipés. Je vous demande d’intervenir auprès de ces établissements afin qu’ils se conforment à cette obligation, le cas échéant par l’achat d’équipements mobiles afin de permettre d’attendre la mise en place d’une installation fixe lorsqu’elle est nécessaire.

Les établissements d’hébergement pour personnes âgées doivent également élaborer un plan détaillant les modalités d’organisation à mettre en œuvre en cas de crise sanitaire ou climatique, appelé « plan bleu » en application du décret n° 2005-768 du 7 juillet 2005. A ce jour, plus de 95 % des établissements en sont dotés. Près de 70 % ont signé une convention de partenariat avec un établissement de santé proche. Il vous appartient de rappeler à toutes les structures qui ne l’auraient pas fait qu’il s’agit d’une obligation.

En outre, par courrier en date du 29 mai 2008 et par message du 26 juin 2008, la DGAS a souhaité la mise en place d’un dossier de liaison d’urgence (DLU) dans les établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) suite à quelques problèmes d’accès aux dossiers. Un modèle de DLU, élaboré en collaboration avec SAMU de France, l’Association des médecins urgentistes de France et la Fédération française des associations de médecins coordonnateurs en EHPAD vous a été adressé à cette occasion.

En pratique, les EHPAD se trouvent dans l’une des deux situations suivantes :

- ceux dans lesquels le dossier médical de chaque résident est mis en place, informatisé ou non, tenu à jour par le médecin traitant et accessible y compris la nuit pour un médecin intervenant en urgence. Pour ces établissements, il n’y a pas besoin de DLU ;
- ceux qui n’ont pas encore de dossier médical pour tous les résidents, ou dont le dossier type est en cours d’élaboration, ou non ou mal renseigné par le médecin traitant, ou les EHPAD dans lesquels le dossier n’est pas accessible, notamment la nuit, par un médecin intervenant en urgence. Pour ces établissements, le DLU est obligatoire.

Fin 2008, seulement 79 départements avaient transmis un état d’avancement de la mise en place du DLU en EHPAD. Sur les 5 431 EHPAD représentés, 57 % avaient des dossiers médicaux accessibles 24 heures sur 24 à un médecin intervenant en urgence. Pour les autres EHPAD, plus de 18 % avaient mis en place un DLU et 16 % étaient en train de le mettre en place. Il vous appartient de rappeler aux EHPAD la nécessité de permettre l’accès 24 heures sur 24 aux dossiers médicaux ou aux DLU par un médecin intervenant en urgence dans l’établissement.

Enfin, la mise en place d’un « plan bleu » dans les établissements pour personnes handicapées a fait l’objet d’un courrier de la DGAS daté du 14 juin 2007, aux préfets et aux directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales. D’après les remontées d’informations, plus de

40 % de l'ensemble des établissements avaient mis en place fin 2008, tout ou partie des mesures préconisées dans le cadre des « plans bleus », par assimilation avec les dispositifs qui sont opérationnels dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées et les foyers-logements.

Je vous demande de bien vouloir vérifier et mettre à jour le cas échéant les 4 tableaux (annexes I, II, III et IV) que vous trouverez en annexe et de me faire connaître les éventuelles difficultés rencontrées.

Je vous demande également de procéder à l'actualisation des listes des établissements ne disposant pas de pièces rafraîchies ou n'ayant pas mis en œuvre de plan bleu au moyen des deux autres tableaux joints (annexes V et VI).

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et vous demande de communiquer les données actualisées à la direction générale de l'action sociale (dominique.telle@sante.gouv.fr pour les plans bleus et les pièces rafraîchies dans les établissements pour personnes âgées et les dossiers de liaison d'urgence dans les EHPAD et patrice.perroteau@sante.gouv.fr en ce qui concerne les établissements pour personnes handicapées) pour le 10 avril 2009 au plus tard.

Je vous remercie de votre implication sur ce dossier.

*Le directeur général de l'action sociale,
F. HEYRIES*

Situation au 17/11/2008

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PIÈCES RAFFRAÎCHIES au sens des textes réglementaires (*)					Observations
	Nombre de Logements-Foyers	Nombre de LF dotés d'une pièce rafraîchie	Nombre d'EHAP(D)	Nombre d'EHPA(D) dotés d'une pièce rafraîchie	Nombre Total de LF et d'EHPA(D)	
67 Bas Rhin	28	24	110	110	138	134
68 Haut Rhin	28	28	64	64	92	92
Total Région Alsace :	56	52	174	174	230	226
24 Dordogne	24	24	69	69	93	93
33 Gironde	103	93	204	204	307	297
40 Landes	20	20	43	43	63	63
47 Lot et Garonne	17	16	45	45	62	61
64 Pyrénées Atlantiques	19	17	110	109	129	126
Total Région Aquitaine :	183	170	471	470	654	640
3 Allier	9	9	42	42	51	51
15 Cantal	3	3	40	40	43	43
43 Haute Loire	1	1	57	55	58	56
63 Puy de Dome	18	17	85	85	103	102
Total Région Auvergne :	31	30	224	222	255	252
21 Côte d'Or	5	5	83	83	88	88
58 Nièvre	5	4	36	36	41	40
71 Saône et Loire	35	35	87	87	122	122
89 Yonne	1	1	71	70	72	71
Total Région Bourgogne :	46	45	277	276	323	321
22 Côtes d'Armor	24	24	112	112	136	136
29 Finistère	36	36	81	81	117	117
35 Ille et Vilaine	63	60	105	103	168	163
56 Morbihan	57	57	97	95	154	152
Total Région Bretagne :	180	177	395	391	575	568
		98,33%		98,99%		98,78%

Observations

* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe

Pour les logements foyers : refus des résidents pour aménagement de leur RPA + 9 RPA nouvellement recensées.

Les MARPA du département ont été incluses dans le nombre de LF. Ne figurent pas dans le tableau, les petites unités de vie de moins de 25 places :

2 résidences temporaires d'hébergement et 4 maisons de retraite
les 3 établissements ont des emplacements géographiques et des structures matérielles qui justifient l'exemption de ces pièces

un établissement en cours de suppression de FINESS - il ne s'agit pas d'un foyer logement mais d'une résidence locative non réservée exclusivement aux personnes âgées

2 EHPAD estimés ne pas avoir besoin de clim - altitude > 800 m
1 FL en cours de reconstruction

100% de nos établissements sont équipés d'une pièce rafraîchie
36 = 3*EHPAD et 5 MR

1 ehpad hospitalier s'engage dans sa convention tripartite à réaliser les travaux d'insalubrité de pièces rafraîchies.

3 EHPAD en reconstruction/ reconstruction (dont 1 FL) et 2 FL non EHPAD ont des climatiseurs mobiles

2 non équipés en considération de la configuration des locaux

Situation au 17/11/2008

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PIÈCES RAFRAÎCHIES au sens des textes réglementaires (*)						Observations
	Nombre de Logements-Foyers	Nombre de LF dotés d'une pièce rafraîchie	Nombre d'EHAP(D)	Nombre d'EHPA(D) dotés d'une pièce rafraîchie	Nombre Total de LF et d'EHPA(D)	Nombre total d'établissements dotés d'une pièce rafraîchie	
18 Cher	16	16	38	38	54	54	* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe
28 Eure et Loir	8	7	52	52	60	59	
36 Indre	8	8	27	25	35	33	2 établissements dans des bâtiments anciens sont naturellement frais (Abbaye de la Prée, et St Bernard)
37 Indre-et-Loire	33	33	67	67	100	100	
41 Loir et Cher	12	12	51	51	63	63	tous les Ets sont dotés d'une clim fixe ou clim. Mobiles+ventilateurs
45 Loiret	12	12	62	62	74	74	
Total Région Centre :	89	88	297	295	386	383	
		98,88%		99,33%		99,22%	
8 Ardennes	11	10	20	20	31	30	1) la MARPA de Jumville ouverte en avril 2007 n'a pas encore de pièce rafraîchie; 2) les EHPAD des hôpitaux de Sedan et de Charleville-Mézières sont tous équipés d'une pièce rafraîchie mais sont comptabilisés pour 1 par hôpital.
10 Aube	12	12	41	41	53	53	
51 Marne	31	31	42	42	73	73	Tous les établissements déclarent être équipés
52 Haute Marne	5	5	21	21	26	26	
Total Région Champagne-Ardennes :	59	58	124	124	183	182	
		98,31%		100,00%		99,45%	
2A Corse du Sud	2	2	7	7	9	9	L'EHPAD de Mouthe bénéficie d'une dérogation (situation géographique) Les établs sans pièce rafraîchie sont situés en altitude et dispense de cette obligation
2B Haute Corse	3	3	12	12	15	15	
Total Région Corse :	5	5	19	19	24	24	
		100,00%		100,00%		100,00%	
25 Doubs	10	10	43	43	53	53	Un seul logement foyer n'est pas doté de pièce rafraîchie mais celui-ci à passé une convention avec une maison de retraite se situant dans la même commune afin que les personnes du LF puissent bénéficier de la pièce rafraîchie dont est munie la maison de retraite.
39 Jura	13	11	45	44	58	55	
70 Haute Saône	9	8	21	21	30	29	Un seul logement foyer n'est pas doté de pièce rafraîchie mais celui-ci à passé une convention avec une maison de retraite se situant dans la même commune afin que les personnes du LF puissent bénéficier de la pièce rafraîchie dont est munie la maison de retraite.
90 Territoire de Belfort	3	3	11	11	14	14	
Total Région Franche-Comté :	35	32	120	119	155	151	
		91,43%		99,17%		97,42%	

Situation au 17/11/2008

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PIÈCES RAFRAÎCHIES au sens des textes réglementaires (*)						Observations
	Nombre de Logements-Foyers	Nombre de LF dotés d'une pièce rafraîchie	Nombre d'EHAP(D)	Nombre d'EHPA(D) dotés d'une pièce rafraîchie	Nombre Total de LF et d'EHPA(D)	Nombre total d'établissements dotés d'une pièce rafraîchie	
75 Paris	146	146	79	75	225	221	* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe
77 Seine Marne	33	33	119	119	152	152	
78 Yvelines	49	41	86	85	135	126	Programme pluriannuel de contrôle : les ¾ des EHPAD-MR ont été inclus. Chaque enquête a donné lieu à un rapport d'inspection dans le cadre d'une procédure contradictoire. Il est constaté une amélioration continue de la qualité des plans bleus. (2005 : 39 missions - 2006 : 5 missions - 2007 : 28 missions - 2008 : 5missions programmées)
91 Essonne	43	16	105	94	148	110	Des visites sur site vont être effectuées par les agents de la DDASS et du Conseil Général afin de vérifier si les installations de climatisations fixes sont toutes réalisées.
92 Hauts de Seine	55	55	102	102	157	157	
93 Seine St Denis	45	40	40	40	85	80	2 FL relèvent du CCAS VILLE DE PARIS.(DDASS75) . 1 LF (Argenteuil) est compté comme FL mais il s'agit en fait d'appartements réservés à des PA de + de 60 ans très valides dispersés dans une structure HLM (donc n'a pas de plan bleu, ni de pièce rafraîchie). En cas de camicule les PA peuvent bénéficier de la pièce rafraîchie d'un autre FL.
94 Val de Marne	61	59	52	52	113	111	
95 Val d'oise	38	35	80	79	118	114	
Total Région Ile de France :	470	425	663	646	1 133	1 071	94,53%
		90,43%	97,44%				

Situation au 17/11/2008

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PIÈCES RAFRAÎCHIES au sens des textes réglementaires (*)					Observations
	Nombre de Logements-Foyers	Nombre de LF dotés d'une pièce rafraîchie	Nombre d'EHAP(D)	Nombre d'EHPA(D) dotés d'une pièce rafraîchie	Nombre Total de LF et d'EHPA(D)	
11 Aude	7	7	45	45	52	52
30 Gard	18	15	68	68	86	83
34 Hérault	10	10	141	141	151	151
48 Lozère	6	5	21	16	27	21
66 Pyrénées Orientales	11	11	42	42	53	53
Total Région Languedoc-Roussillon :	52	48	317	312	369	360
		92,31%		98,42%		97,56%
19 Corrèze	10	10	41	41	51	51
23 Creuse	1	1	32	32	33	33
87 Haute Vienne	14	13	34	34	48	47
Total Région Limousin :	25	24	107	107	132	131
		96,00%		100,00%		99,24%
54 Meurthe-et-Moselle	49	46	60	50	109	96
55 Meuse	7	4	28	28	35	32
57 Moselle	53	43	96	96	149	139
88 Vosges	14	7	66	58	80	65
Total Région Lorraine :	123	100	250	232	373	332
		81,30%		92,80%		89,01%
9 Ariège	15	15	15	15	30	30
12 Aveyron	7	3	61	61	68	64
31 Haute Garonne	29	27	126	123	155	150
32 Gers	6	5	38	38	44	43
46 Lot	14	14	35	35	49	49
65 Hautes Pyrénées	2	2	34	34	36	36
81 Tarn	8	8	69	69	77	77
82 Tarn et Garonne	6	6	27	27	33	33
Total Région Midi-Pyrénées :	87	80	405	402	492	482
		91,95%		99,26%		97,97%

Observations

* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe

Situation au 17/11/2008

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PIÈCES RAFFRAÎCHIES au sens des textes réglementaires (*)						Observations
	Nombre de Logements-Foyers	Nombre de LF dotés d'une pièce rafraîchissante	Nombre d'EHPAD(D)	Nombre d'EHPAD(D) dotés d'une pièce rafraîchissante	Nombre Total de LF et d'EHPAD(D)	Nombre total d'établissements dotés d'une pièce rafraîchissante	
59 Nord	81	78	213	208	294	286	* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe
62 Pas-de-Calais	77	68	99	99	176	167	
Total Région Nord-Pas de-Calais :	158	146	312	307	470	453	
		92,41%		98,40%		96,38%	
14 Calvados	42	34	90	89	132	123	100 % des établissements disposent d'une pièce rafraîchissante soit par matériel de rafraîchissement de l'air, soit naturellement.
50 Manche	28	18	89	86	117	104	
61 Orne	21	14	47	47	68	61	
Total Région Basse-Normandie :	91	66	226	222	317	288	
		72,53%		98,23%		90,85%	
27 Eure	34	26	44	44	78	70	
76 Seine Maritime	127	122	95	89	222	211	- sont comptés dans les colonnes EHPAD(D) les établissements suivants : 67 EHPAD autonomes + 5 PUV + 20 EHPAD sanitaires + 3 EHPA les EHPAD non équipés en système de climatisation fixe sont des établissements en cours de restructuration et dotés de systèmes de rafraîchissement opérationnels
Total Région Haute-Normandie :	161	148	139	133	300	281	
		91,93%		95,68%		93,67%	
4 Alpes de Haute Provence	5	5	31	31	36	36	1 élab. doté compte tenu de son altitude. 1 autre établissement situé en zone de montagne (concernant cet établissement nous attendons des précisions).
5 Hautes Alpes	2	2	20	18	22	20	
6 Alpes Maritimes	21	21	186	184	207	205	1 ehpad : a une pièce rafraîchissante naturelle (maison construite à flanc de colline dans la roche) ; 1 ehpad met à disposition 5 ventilateurs (capacité de la structure 14 personnes).
13 Bouches du Rhône	42	42	178	178	220	220	
83 Var	39	39	142	142	181	181	
84 Vaucluse	20	20	54	54	74	74	
Total Région PACA :	129	129	611	607	740	736	
		100,00%		99,35%		99,46%	
44 Loire Atlantique	31	19	152	152	183	171	2 établissements sur les 182 sont équipés d'un dispositif de climatisation mobile provisoire pour cause de travaux de reconstruction-restructuration
49 Maine-et-Loire	61	61	121	121	182	182	
53 Mayenne	16	16	58	58	74	74	
72 Sarthe	44	35	66	66	110	101	Parmi les 9 EHPA non équipés : 1 EHPA dispose d'une pièce naturellement rafraîchissante, 2 disposent de pièces rafraîchissantes situées à proximité.
85 Vendée	42	42	100	99	142	141	
Total Région Pays de la Loire :	194	173	497	496	691	669	
		89,18%		99,80%		96,82%	

Situation au 17/11/2008

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PIÈCES RAFRAÎCHIES au sens des textes réglementaires (*)						Observations
	Nombre de Logements-Foyers	Nombre de LF dotés d'une pièce rafraîchie	Nombre d'EHPAD(D)	Nombre d'EHPA(D) dotés d'une pièce rafraîchie	Nombre Total de LF et d'EHPA(D)	Nombre total d'établissements dotés d'une pièce rafraîchie	
2 Aisne	9	9	78	78	87	87	* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe 3 fermetures d'établissements fin 2007 et début 2008; 1 FL qui a changé de statut
60 Oise	48	48	78	78	126	126	
80 Somme	4	4	67	67	71	71	
Total Région Picardie :	61	61	223	223	284	284	
16 Charente	16	15	76	76	92	91	
17 Charente Maritime	24	24	113	113	137	137	
79 Deux Sèvres	18	18	75	75	93	93	
86 Vienne	31	31	62	62	93	93	
Total Région Poitou-Charentes :	89	88	326	326	415	414	
1 Ain	31	31	80	80	111	111	
7 Ardèche	33	32	47	45	80	77	Etablissements non dotés sont dispensés de s'équiper au regard de leur GMP ou de l'altitude
26 Drôme	20	20	66	66	86	86	
38 Isère	49	49	84	84	133	133	
42 Loire	29	29	83	83	112	112	Clim mobile : 3 LF (2 GMP <300), 12 MR (dont 1 altitude et 1 architecture); MR : 1 altitude et 1 architecture
69 Rhône	101	101	165	165	266	266	
73 Savoie	23	23	47	45	70	68	Sont comptés parmi les EHPAD: 30 EHPAD + 8 MR hospitalières+ 9 USLD. 1 MR hospitalière et 1 USLD sont dispensées de pièce rafraîchie par arrêté en raison de l'altitude (auparavant système mobile)
74 Haute Savoie	19	19	52	52	71	71	
Total Région Rhône-Alpes :	305	304	624	620	929	924	
Total France métropolitaine :	2 629	2 449	6 801	6 723	9 430	9 172	
							97,26%

(*) article D.312-155-4-2 du CASF (issu de l'article 1er du décret n°2005-768 du 7 juillet 2005) et arrêté du 7 juillet 2005.

Situation au 17/11/2008

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS								Observations
	Nombre de Logements-Foyers	Nombre de LF dotés d'un plan bleu	Nombre de LF ayant une convention avec un établissement de santé	Nombre d'EHPAD(D)	Nombre Total de LF et d'EHPAD(D)	Nombre total de plans bleus	Nombre total de convention avec un établissement de santé		
67 Bas Rhin	28	19	0	110	110	129	72	* en cas de manque de place, vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe	
68 Haut Rhin	28	28	28	64	64	92	67	certain LF sont gérés par des associations qui gèrent également par ailleurs des EHPAD. L'association a par conséquent rédigé un plan bleu mais celui-ci n'est pas propre au LF. Cela revient à dire que sur les 28 LF, 19 sont "couverts" par un plan bleu, dont 14 par un plan qui leur soit propre. 9 LF ne dispose d'aucun plan, individuel ou associatif	
Total Région Alsace :	56	47	28	174	230	221	139	les EHPAD qui n'ont pas signé une convention sont annexés à un établissement de santé	
24 Dordogne	24	24	11	69	93	93	64		
33 Gironde	102	89	23	204	198	287	153	mise à jour des logements foyers : 9 RPA nouvellement recensées.	
40 Landes	20	20	2	43	41	61	7	2 EHPAD ne l'ont pas mis en place. Le premier est une petite unité de vie avec un GMP intérieur à 300, la directrice n'a pas souhaité mettre ce plan en place mais l'établissement est équipé d'une pièce rafraîchie et un protocole en cas de forte chaleur a été établi. Le second établissement ne possédant pas de plan bleu est un établissement privé non conventionné. Néanmoins la situation de cet établissement risque d'évoluer. En effet, la direction vient de changer et souhaite que l'établissement devienne public et signe la convention tripartite, de ce fait ils mettront en place un plan bleu.	
47 Lot et Garonne	17	14	7	45	45	59	49	Les MARPA du département ont été incluses dans le nombre de LF.	
64 Pyrénées Atlantiques	19	8	8	110	110	118	118	Ne figurent pas dans le tableau, les petites unités de vie de moins de 25 places :	
Total Région Aquitaine :	182	155	51	471	463	618	391	- 2 résidences temporaires d'hébergement dont une n'a pas de plan bleu - 4 maisons de retraites dont une n'a pas de plan bleu	
3 Allier	9	9	6	42	42	51	36		
15 Cantal	3	3	3	40	40	43	43		
43 Haute Loire	1	1	1	57	57	58	56	2 en cours suite primo conventionnement tripartite	
63 Puy de Dome	18	18	85	224	224	255	199	10 IMR hospitalières	
Total Région Auvergne :	31	31	10	224	224	255	199		
		100,00%	32,26%		100,00%	100,00%	78,04%		

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement"

Situation au 17/11/2008

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS										Observations
	Nombre de Logements-Foyers	Nombre de LF dotés d'un plan bleu	Nombre de LF ayant une convention avec un établissement de santé	Nombre d'EHAP(D)	Nombre d'EHPA(D) dotés d'un plan bleu	Nombre d'EHPA(D) ayant une convention avec un établissement de santé	Nombre Total de LF et d'EHPA(D)	Nombre total de plans bleus	Nombre de convention avec un établissement de santé		
21 Côte d'Or	5	5	3	83	83	82	88	88	85		* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe
58 Nièvre	5	5	0	36	36	20	41	41	20		88 sites à prendre en compte 31 EHPAD et 5 maisons de retraite - globalement la capacité est passée de 43 à 41 structures - 1 fusion de 2 établissements et 1 fermeture
71 Saône et Loire	34	34	18	87	87	58	121	121	76		sur 87 EHPAD, 20 annexés mais 23 sites sont des établissements annexés à un HL ou CH donc pas de convention de partenariat.
89 Yonne	1	0	0	71	69	68	72	69	68		EHPAD sans plan bleu ouverture : 15/07/08, convention de partenariat est signée, elle rentrera en vigueur le 15/07/08
Total Région Bourgogne :	45	44	21	277	275	228	322	319	249		
		97,78%	46,67%		99,28%	82,31%		99,07%	77,33%		
22 Côtes d'Armor	24	20	22	112	112	112	136	132	134		
29 Finistère	36	36	11	81	81	79	117	117	90		
35 Ille et Vilaine	63	58	34	105	102	68	168	160	102		Création de deux établissements.
56 Morbihan	57	57	47	97	97	97	154	154	144		Sur 102 conventions déclarées, 62 conventions reçues
Total Région Bretagne :	180	171	114	395	392	356	575	563	470		
		95,00%	63,33%		99,24%	90,13%		97,91%	81,74%		

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement".

Situation au 17/11/2008

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS										Observations
	Nombre de Logements-Foyers	Nombre de LF dotés d'un plan bleu	Nombre de LF ayant une convention avec un établissement de santé	Nombre d'EHAP(D)	Nombre d'EHPA(D) dotés d'un plan bleu	Nombre d'EHPA(D) ayant une convention avec un établissement de santé	Nombre Total de LF et d'EHPA(D)	Nombre total de plans bleus	Nombre de convention avec un établissement de santé		
18 Cher	16	14	2	38	38	38	54	52	40	Les 2 LF sans plan bleu sont des foyers d'Hébergement Temporaire.	
28 Eure et Loir	8	7	2	52	51	15	60	58	17		
36 Indre	8	5	4	27	25	23	35	30	27	plus 8 MR rattachées à un établissement sanitaire	
37 Indre-et-Loire	33	33		67	67	39	100	100	39	13 EHPAD rattachés à un établissement hospitalier	
41 Loir et Cher	12	12	3	51	51	43	63	63	46	43 dont 14 MR/EHPAD rattachés à un CH (donc sans convention); 8 EHPA(D) sans convention (6 privés et 2 publics); 9 FL sans convention	
45 Loiret	12	10	9	62	62	48	74	72	57	13 EHPAD rattachés à un établissement hospitalier donc sans convention- 3 FL transformés en EHPAD	
Total Région Centre :	89	81	20	297	294	206	386	375	226		
		91,01%	22,47%		98,99%	69,36%		97,15%	58,55%		
8 Ardennes	11	8	7	20	19	17	31	27	24	Quatre LF, deux EHPAD et un HL font l'objet d'un courrier de rappel; deux LF transformés en EHPAD doivent revoir leur plan bleu	
10 Aube	12	12	0	41	41	41	53	53	41		
51 Marne	31	29	23	42	42	39	73	71	62		
52 Haute Marne	5	5	3	21	21	15	26	26	18	Travaux de conventionnement en cours CH Chaumont.	
Total Région Champagne-Ardennes :	59	54	33	124	123	112	183	177	145		
		91,53%	55,93%		99,19%	90,32%		96,72%	79,23%		
2A Corse du Sud	2	2	2	7	7	6	9	9	8		
2B Haute Corse	3	3		12	12	9	15	15	9	3 établissements n'ont pas signé	
Total Région Corse :	5	5	2	19	19	15	24	24	17		
		100,00%	40,00%		100,00%	78,95%		100,00%	70,83%		
25 Doubs	10	10	3	43	42	42	53	52	45	5 conventions sont en cours de signature entre les LF de Besançon et un établissement de santé. 2 MARPA non médicalisées n'ont pas signé de convention.	
39 Jura	13	12	9	45	45	39	58	57	48	2 sont en cours de signature	
70 Haute Saône	9	9	9	21	21	21	30	30	30		
90 Territoire de Belfort	3	3		11	11	11	14	14	11		
Total Région Franche-Comté :	35	34	21	120	119	113	155	153	134		
		97,14%	60,00%		99,17%	94,17%		98,71%	86,45%		

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement"

Situation au 17/11/2008

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS										Observations
	Nombre de Logements-Foyers	Nombre de LF dotés d'un plan bleu	Nombre de LF ayant une convention avec un établissement de santé	Nombre d'EHPAD(D)	Nombre d'EHPAD(D) dotés d'un plan bleu	Nombre d'EHPAD(D) ayant une convention avec un établissement de santé	Nombre Total de LF et d'EHPAD(D)	Nombre total de plans bleus	Nombre de convention avec un établissement de santé	Observations	
76 Paris	146	146	138	79	79	63	225	225	201		* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe
77 Seine Marne	33	33		119	119	114	152	152	114		toujours en cours pour les els qui n'ont pas encore signé (difficultés avec ES)
78 Yvelines	49	43	30	86	86	86	135	129	116		les 5 EHPAD sans convention vont être contactés.
91 Essonne	43	33	11	105	92	76	148	125	87		Actions particulières menées en 2008 avec les EHPAD, FL et SSIAD: 1. Elaboration d'une frame de plan de gestion d'une canicule en SSIAD (accessible sur internet) - 2. Guide d'élaboration et d'évaluation du plan bleu - Tome 1 - Gestion d'une canicule en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes et en Foyer Logement (accessible sur Internet) - 3. Réunion de restitution et d'information départementale - 4. 3 numéros du FI bleu dédiés à la mise en place du plan bleu appliqué au risque canicule en 2008 - 5. mise en place d'un groupe de travail sur le dossier de liaison - réunion plénière le 25/03/08 - 80 participants - sous-groupes de travail mis en place en juin 2008 - 6. recensement par enquête
92 Hauts de Seine	55	55	2	102	102	40	157	157	42		Des courriers sont adressés à tous les établissements dans lesquels nous leur demandons de nous renvoyer le plan bleu actualisé pour 2008, la convention avec un établissement hospitalier y étant normalement intégrée.
93 Seine St Denis	45	15		41	39	23	86	54	23		6 LF communaux n'ont pas un document « plan bleu » spécifique comme peuvent en avoir les EHPAD, parce que : - en tant qu'établissement public local, ils relèvent et sont gérés directement par le CCAS de leur commune. - le personnel présent dans l'établissement se limite à un gardien, les personnes résidant dans ces foyers étant toutes autonomes. - le plan d'urgence est réalisé et mis en place directement par les services municipaux dans le cadre plus global du plan d'urgence communal. Ces établissements, s'ils ne disposent donc pas d'un document qui leur est propre, sont inclus dans un plan local (visites régulières des services de la mairie et des associations partenaires, suivi par les CLIC ou les coordinations gérontologiques pour les plus fragiles, regroupements proposés dans la pièce rafraîchie en cas de canicule, etc...) Il sont donc pris en compte comme ayant remplis leurs obligations.
94 Val de Marne	61	55	15	52	52	46	113	107	61		beaucoup de LF n'ont pas de convention car leurs locaux ne sont pas dépendants, tous bénéficient de pièces rafraîchies concernant les Ehpad, tous ont un plan bleu et 46 ont une convention avec un établissement de santé. Un groupe de travail ES/EHPAD est en cours pour faire tomber les réticences de certains EHPAD à convenir et attendre un taux de contractualisation à 100%.
95 Val d'oise	38	33	34	80	72	73	118	105	107		* LF (Agingeuil) est compté comme FL mais il s'agit en fait d'appartements réservés à des PA de + de 60 ans très valides dispersés dans une structure FLUJ (donc il n'y a pas de plan bleu, ni de pièce rafraîchie). En cas de canicule les PA peuvent bénéficier de la pièce rafraîchie d'un autre FL.
Total Région Ile de France :	470	413	230	664	641	521	1 134	1 054	751		
		87,87%	48,94%		96,54%	78,46%		92,95%	66,23%		

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement"

Situation au 17/11/2008

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS										Observations
	Nombre de Logements-Foyers	Nombre de LF dotés d'un plan bleu	Nombre de LF ayant une convention avec un établissement de santé	Nombre d'EHPAD(D)	Nombre d'EHPAD(D) dotés d'un plan bleu	Nombre d'EHPAD(D) ayant une convention avec un établissement de santé	Nombre Total de LF et d'EHPAD(D)	Nombre total de plans bleus	Nombre de convention avec un établissement de santé		
11 Aude	7	6	2	45	44	21	52	50	23		* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe Pour certains établissements, les plans bleus sont en cours d'élaboration.
30 Gard	18	12		68	61		86	73	0		signature des conventions en cours, mise à jour du plan bleu avec la dernière version en cours
34 Hérault	10	10	10	141	122	88	151	132	98		6 établissements sont nouveaux- Il ne reste plus que 10 LF car sur les 39, 29 ont signés une convention tripartite et sont devenus EHPAD.
48 Lozère	6	6	6	21	21	21	27	27	27		Les conventions restantes sont en cours de signature
66 Pyrénées Orientales	11	11	0	42	42	25	53	53	25		
Total Région Languedoc-Roussillon :	52	45	18	317	290	155	369	335	173	46,88%	
		86,54%	34,62%		91,48%	48,90%		90,79%			
19 Corrèze	10	10	0	41	41	18	51	51	18		Plan Bleu et actualisation : cette obligation a été rappelée lors d'une réunion EHPAD/SSIAD du 24/06/08. Lors du renouvellement des conventions tripartites dites "première génération", un des objectifs est de transmettre le plan actualisé l'année de la signature et les actualisations éventuelles les années suivantes ainsi que de disposer d'une convention avec les ES.
23 Creuse	1	1	1	32	32	32	33	33	33		Ne sont pas comptabilisés : 19 SSIAD (hors antenne) NB : 41 EHPAD(D) dont 2 EHPA
87 Haute Vienne	14	14	10	34	34	34	48	48	44		
Total Région Limousin :	25	25	11	107	107	84	132	132	95	71,97%	
		100,00%	44,00%		100,00%	78,50%		100,00%			
54 Meurthe-et-Moselle	49	49	16	60	58	53	109	107	69		Les plans bleus sont en cours d'élaboration dans les 2 EHPAD ouverts récemment. Un courrier de rappel du dispositif canicule (plan bleu et convention obligatoire) a été adressé aux EHPA du département
55 Meuse	7	7	7	28	28	28	35	35	35		Les 14 EHPAD rattachés à un établissement hospitalier sont comptabilisés, car dispensés de signer une convention
57 Moselle	53	33	13	100	100	65	153	133	78		L'absence de parties communes rend inapplicable le dispositif Rappel : les FL mosellans ne disposent pas de personnels de soins actuellement d'où une difficulté supplémentaire pour demander la mise en place d'un plan bleu. La relance est annuelle au minimum
88 Vosges	14	2	9	66	63	46	80	65	55		Pour l'actualisation 2007 du plan bleu, les retours des établissements sont en cours
Total Région Lorraine :	123	91	45	254	249	192	377	340	237	62,86%	
		73,98%	36,59%		98,03%	75,59%		90,19%			

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement"

Situation au 17/11/2008

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS										Observations
	Nombre de Logements-Foyers	Nombre de LF dotés d'un plan bleu	Nombre de LF ayant une convention avec un établissement de santé	Nombre d'EHAP(D)	Nombre d'EHPA(D) dotés d'un plan bleu	Nombre d'EHPA(D) ayant une convention avec un établissement de santé	Nombre Total de LF et d'EHPA(D)	Nombre total de plans bleus	Nombre total de convention avec un établissement de santé		
9 Ariège	15	15	13	15	15	15	30	30	28	2 en cours d'élaboration	
12 Aveyron	7	7	1	61	61	56	68	68	57	les EHPAD qui n'ont pas de convention "spécifique cantonale" ont toutefois négocié une convention de fonctionnement avec un CH - non spécifique à la cantonale, mais incluant les situations d'urgence - 2 établissements en cours 2 en phase de finalisation, 1 va devenir EHPAD	
31 Haute Garonne	29	27	22	126	123	114	155	150	136	les LF n'ayant pas signé la convention accueillent des personnes autonomes	
32 Gers	6	6	5	38	38	38	44	44	43	ouverture en septembre 2007 d'un nouvel EHPAD à Albi	
46 Lot	14	14	10	44	43	40	58	57	50	une enquête auprès des établissements est en cours pour déterminer le nombre de conventions passées avec un établissement de santé	
65 Hautes Pyrénées	2	2		34	34	26	36	36	26		
81 Tarn	8	8	8	69	69	69	77	77	77		
82 Tarn et Garonne	6	6		27	26		33	32	0		
Total Région Midi-Pyrénées :	87	85	59	414	409	358	501	494	417		
		97,70%	67,82%		98,79%	86,47%		98,60%	83,23%		

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement"

Situation au 17/11/2008

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS										Observations
	Nombre de Logements-Foyers	Nombre de LF dotés d'un plan bleu	Nombre de LF ayant une convention avec un établissement de santé	Nombre d'EHAP(D)	Nombre d'EHAP(D) dotés d'un plan bleu	Nombre d'EHPA(D) ayant une convention avec un établissement de santé	Nombre Total de LF et d'EHPA(D)	Nombre total de plans bleus	Nombre total de convention avec un établissement de santé		
59 Nord	81	56	57	213	204	203	294	260	260	260	* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe sur 34 plans bleus manquants : 23 sont incomplets (manque la convention CH) et 11 ne se manifestent pas ; ces établissements ont l'objet d'une relance régulière. nombreuses conventions en cours pour les FL
62 Pas-de-Calais	77	67	37	99	99	99	176	166	136	136	
Total Région Nord-Pas de-Calais :	158	123	94	312	303	302	470	426	396	396	
14 Canadas	42	34	12	90	89	85	132	123	97	97	
50 Manche	28	3	2	89	76	56	117	79	58	58	
61 Orne	21	9	9	47	45	42	68	54	51	51	
Total Région Basse-Normandie :	91	46	23	226	210	183	317	256	206	206	
27 Eure	34	24	44	44	44	44	78	68	44	44	
76 Seine Maritime	127	125	125	95	95	86	222	220	211	211	
Total Région Haute-Normandie :	161	149	125	139	139	130	300	288	255	255	
4 Alpes de Haute Provence	5	5	4	31	31	25	36	36	29	29	- sont comptés dans les colonnes EHPA(D) les établissements suivants : 67 EHPAD autonomes + 5 PUV + 20 EHPAD sanitaires + 3 EHPA - colonne H (EHPAD ayant une convention avec EHPAD sanitaires ne sont pas concernés car déjà situés dans un établissement hospitalier Les éts sans convention ont été relancés. Il existe toutefois une collaboration étroite avec les CH de référence même si elle n'est pas formalisée 1 LF est en cours de négociation avec le centre hospitalier de Gap. 7 EHPAD sont rattachés à 1 étab. de santé. 3 ehpad sont en cours de négociation avec l'hôpital de Gap. Avril 2008 : demande à tous les établissements de nous communiquer une actualisation de leur plan et des référents. la ddaes va mettre en place une coopération et proposera un guide d'aide à la rédaction d'un plan bleu afin que tous répondent aux objectifs réglementaires
13 Bouches du Rhône	41	37	26	180	170	149	221	207	203	203	
83 Var	39	38	142	142	134	8	181	172	175	175	
84 Vaucluse	20	20	13	54	54	50	74	74	63	63	
Total Région PACA :	128	123	65	613	594	432	741	717	497	497	
44 Loire Atlantique	31	31	31	152	152	149	183	183	180	180	
49 Maine-et-Loire	61	59	49	121	121	118	182	180	167	167	
53 Mayenne	16	16	58	58	58	55	74	74	55	55	
72 Sarthe	44	37	37	66	66	66	110	103	103	103	
85 Vendée	33	33	30	109	109	99	142	142	129	129	
Total Région Pays de la Loire :	185	176	147	506	506	487	691	682	634	634	
		95,14%	79,46%	100,00%	100,00%	96,25%	98,70%	91,75%	91,75%	91,75%	

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement"

Situation au 17/11/2008

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS										Observations
	Nombre de Logements Foyers	Nombre de LF dotés d'un plan bleu	Nombre de LF ayant une convention avec un établissement de santé	Nombre d'EHPAD(D)	Nombre d'EHPAD(D) dotés d'un plan bleu	Nombre d'EHPAD(D) ayant une convention avec un établissement de santé	Nombre Total de LF et d'EHPAD(D)	Nombre total de plans bleus	Nombre total de convention avec un établissement de santé		
2 Aisne	9	9	9	78	78	78	87	87	87	3 fermetures d'établissements fin 2007 et début 2008; un FL qui a changé de statut	
60 Oise	48	48	12	78	78	47	126	126	59	beaucoup de LF n'ont pas de convention car leurs locaux ne sont pas dépendants : 12 EHPAD rattachées à un CH n'ont par nature pas de convention	
80 Somme	4	4	4	67	67	67	71	71	71		
Total Région Picardie :	61	61	25	223	223	192	284	284	217		
		100,00%	40,98%		100,00%			100,00%	76,41%		
16 Charente	16	16	11	76	76	50	92	92	61	2 foyers- logements de type foyer soleil et 20 structures en établissement de santé pour lesquels les conventions sont sans objet. Les autres ont reçu un courrier leur demandant de régulariser.	
17 Charente Maritime	24	24	24	113	113	113	137	137	137		
79 Deux Sèvres	18	18	11	75	75	75	93	93	86		
86 Vienne	31	18	18	62	62	62	93	80	80	Les établissements disposent de protocole définissant la conduite à tenir en cas de période caniculaire cependant certains protocoles sont très incomplet. De plus concernant la formalisation des conventions : intégration dans le réalisé pour les EHPAD des conventions en cours de négociation. Une relance et un bilan sera de nouveau réalisée en 2008.	
Total Région Poitou-Charentes :	89	76	64	326	326	300	415	402	364		
		85,39%	71,91%		100,00%			96,87%	87,71%		
1 Ain	31	12	3	80	80	80	111	92	83		
7 Ardèche	33	26	26	47	39	39	80	65	65	3LF n'ont pas prévu pour l'instant de plans bleus et ont été remotivés pour les formaliser le plus rapidement possible. les 4 autres LF sont en cours d'élaboration	
26 Drôme	20	20	20	66	66	60	86	86	80	Pour les EHPAD, les 8 manquantes sont en cours de finalisation ou de renouvellement	
38 Isère	49	35	22	84	84	55	133	119	77		
42 Loire	29	27	6	83	81	65	112	108	71		
69 Rhône	101	101	5	165	165	96	266	266	101	Plusieurs conventions en cours de signature avec les HCL	
73 Savoie	19	19	0	52	52	52	71	71	52	La convention du dernier LF est en cours de signature. Même chose pour les 2 EHPAD manquants. Sont comptés parmi les EHPAD: 30 EHPAD+8 EHPAD hospitaliers+9 USLD	
74 Haute Savoie	19	19	0	52	52	52	71	71	52		
Total Région Rhône-Alpes :	301	259	82	629	619	499	930	878	581		
		86,05%	27,24%		98,41%			94,41%	62,47%		
Total France métropolitaine :	2 613	2 294	1 288	6 831	6 699	5 505	9 444	8 993	6 793		
		87,79%	49,29%		98,07%			95,22%	75,54%		

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement"

Situation au 17/11/2008

Nombre de départements ayant répondu : 79	MISE EN PLACE DES DOSSIERS DE LIAISON D'URGENCE (DLU) dans les EHPAD							Observations
	Nombre d'EHPAD	Nombre d'EHPAD où le dossier médical est accessible 24h/24 à un médecin intervenant en urgence	Nombre d'EHPAD où le DLU est en cours de mise en place	Nombre d'EHPAD où le DLU est mis en place	% d'EHPAD où le dossier médical est accessible	% d'EHPAD où le DLU est en cours de mise en place	% d'EHPAD où le DLU est mis en place	
67 Bas Rhin								
68 Haut Rhin	77	64	7	6	83,12%	9,09%	7,79%	
Total Région Alsace :	77	64	7	6	83,12%	9,09%	7,79%	
24 Dordogne	68	66	20		97,06%	29,41%	0,00%	
33 Gironde	204	1	203		0,49%	99,51%	0,00%	
40 Landes	62	52		10	83,87%	0,00%	16,13%	
47 Lot et Garonne								
64 Pyrénées Atlantiques	138	40	5	5	28,99%	3,62%	3,62%	situation au 29 août, tous les établis. n'ont pas répondu. Cependant, depuis 2006, plus de la moitié des ehpad du département ont signé une convention de coopération avec les cliniques privées ou les centres hospitaliers, conformément aux textes en vigueur.
Total Région Aquitaine :	472	159	228	15	33,69%	48,31%	3,18%	
3 Allier								
15 Cantal	36	22	3	7	61,11%	8,33%	19,44%	nous sommes en attente des 3 dernières réponses
43 Haute Loire	57	37	10	10	64,91%	17,54%	17,54%	
63 Puy de Dome								
Total Région Auvergne :	93	59	13	17	63,44%	13,98%	18,28%	
21 Côte d'Or	79	30	5	13	37,97%	6,33%	16,46%	79 EHPAD : 48 ont répondu positivement, 1 avec difficultés de mise en place. 31 établissements n'ont pas répondu
58 Nièvre	36	33	3	0	91,67%	8,33%	0,00%	Poursuite de l'enquête par la relance des EHPAD n'ayant pas répondu à prévoir
71 Saône et Loire	87	75	16	16	86,21%	18,39%	18,39%	36 = 31 EHPAD et 5 MR
89 Yonne	72	51	3	9	70,83%	4,17%	12,50%	enquête en cours.
Total Région Bourgogne :	274	189	27	38	68,98%	9,85%	13,87%	87 EHPAD = 20 EHPAD annexés mais 23 sites, 34 EHPAD privés, 30 EHPAD public
22 Côtes d'Armor	98	87	49	16	88,78%	50,00%	16,33%	Situation au 29 août 2008
29 Finistère								2 éts n'ont pas de dossiers médicaux (tenus à jour ni de DLU (nous allons leur faire un courrier de rappel), par ailleurs 56 Ets ont à la fois des dossiers à jour, accessibles et ont mis en place un DLU ou sont en cours de mise en place d'un DLU (15 où DLU en place et dossiers médicaux à jour accessibles, 41 où DLU en cours de mise en place et dossiers médicaux à jour, accessibles)
35 Ile et Vllaine	114	52	2	0	45,61%	1,75%	0,00%	
56 Morbihan	82	33	0	33	40,24%	0,00%	40,24%	
Total Région Bretagne :	294	172	51	49	58,50%	17,35%	16,67%	
18 Cher	28	23	6	7	82,14%	28,57%	25,00%	
28 Eure et Loir								
36 Indre	25	25	14	9	100,00%	56,00%	36,00%	détails dans tableau joint - tous les EHPAD ont répondu
37 Indre-et-Loire	63			6	0,00%	0,00%	9,52%	au 03 Juillet ces pourcentages s'entendent sur 15 réponses

Situation au 17/11/2008

Nombre de départements ayant répondu : 79	MISE EN PLACE DES DOSSIERS DE LIAISON D'URGENCE (DLU) dans les EHPAD							Observations
	Nombre d'EHPAD	Nombre d'EHPAD où le dossier médical est accessible 24h/24 à un médecin intervenant en urgence	Nombre d'EHPAD où le DLU est en cours de mise en place	Nombre d'EHPAD où le DLU est mis en place	% d'EHPAD où le dossier médical est accessible	% d'EHPAD où le DLU est en cours de mise en place	% d'EHPAD où le DLU est mis en place	
41 Loir et Cher	51	39	5	9	76,47%	9,80%	17,65%	* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe Seuls 4 établissements n'ont pas répondu
45 Loiret	37	15	5	5	40,54%	13,51%	13,51%	
Total Région Centre :	204	102	32	36	50,00%	15,69%	17,65%	
8 Ardennes	20	19	1	19	95,00%	5,00%	95,00%	
10 Aube								
51 Marne								
52 Haute Marne								
Total Région Champagne-Ardennes :	20	19	1	19	95,00%	5,00%	95,00%	
2A Corse du Sud	6	2	1	3	33,33%	16,67%	50,00%	
2B Haute Corse								
Total Région Corse :	6	2	1	3	33,33%	16,67%	50,00%	
25 Doubs	35	35	4	13	100,00%	11,43%	37,14%	Tous les EHPAD ont un dossier médical accessible 24/24 et 7/7. Toutefois, 13 ont également mis en place le DLU, et 4 sont en train de le faire.
39 Jura	41	39	2	2	95,12%	4,88%	0,00%	
70 Haute Saône	19	18	1	18	94,74%	5,26%	94,74%	19 EHPAD répartis sur 28 sites. 3 établissements ont un système informatique et parmi ces établissements, 3 viennent de mettre en place le système informatique ; parmi ces 3 établissements, 2 utilisent en parallèle le DLU le temps que le système soit maîtrisé.
90 Territoire de Belfort								
Total Région Franche-Comté :	95	92	7	31	96,84%	7,37%	32,63%	
75 Paris	79	62	34	16	78,48%	43,04%	20,25%	relance faite en attente des réponses seulement 3 réponses, relance en cours
77 Seine Marne	119				0,00%	0,00%	0,00%	
78 Yvelines	86	39	17	67	45,35%	19,77%	77,91%	1. Un recensement des dossiers de liaison existant en EHPAD a été effectué au premier trimestre 2008. 2. Cet état des lieux a inauguré une réflexion départementale sur les échanges d'information entre EHPAD ou SSIAD et établissements de santé, au moment d'une hospitalisation (programmée ou non) et à la sortie d'une hospitalisation. Une réunion plénière, le 25/03/08, a été un temps d'échanges de pratiques et a permis la mise en place de groupes de travail pilotés par la DDASS. Les travaux ont débuté en juin et doivent se poursuivre au 4ème trimestre. 3. Une enquête concernant l'accessibilité des dossiers médicaux a été mise en oeuvre le 2 juillet 2008. Le taux de réponses est celui du 10 juillet 2008.
91 Essonne								
92 Hauts de Seine	100	90	5	17	90,00%	5,00%	17,00%	A ce jour 8 Etablissements n'ont pas répondu. A noter que sur les 90 établissements où le dossier médical est accessible 24h/24, 19 de ces établissements ont mis en place le DLU ou sont en cours de mise en place. 3 établissements ont un DLU et pas de dossier médical 24h/24.
93 Seine St Denis	41	19	0	19	46,34%	0,00%	46,34%	

Situation au 17/11/2008

Nombre de départements ayant répondu : 79	MISE EN PLACE DES DOSSIERS DE LIAISON D'URGENCE (DLU) dans les EHPAD							Observations
	Nombre d'EHPAD	Nombre d'EHPAD où le DLU est en cours de mise en place	Nombre d'EHPAD où le DLU est mis en place	% d'EHPAD où le dossier médical est accessible	% d'EHPAD où le DLU est en cours de mise en place	% d'EHPAD où le DLU est mis en place		
94 Val de Marne	56	10	9	71,43%	17,86%	16,07%	* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe	
95 Val d'Oise	75	1	7	61,33%	1,33%	9,33%		
Total Région Ile de France :	556	67	135	53,24%	12,05%	24,28%		
11 Aude	45	0	0	100,00%	0,00%	0,00%		
30 Gard	78	67	17	85,90%	64,10%	21,79%		
34 Hérault	151	25	11	16,56%	7,28%	7,95%		
48 Lozère	24	23	7	95,83%	4,17%	29,17%		
66 Pyrénées Orientales	42	34	20	80,95%	33,33%	47,62%		
Total Région Languedoc-Roussillon :	340	194	56	57,06%	22,35%	16,47%		
19 Corrèze	39	26	1	66,67%	2,56%	12,82%		
23 Creuse	24	24	5	100,00%	20,83%	0,00%	L'ensemble de nos établissements dispose d'un dossier médical et de soins accessible 24h/24 pour toute intervention médicale urgente. 5 d'entre eux ont néanmoins décidé de mettre en place en plus des dossiers médicaux accessibles existants le document DLU proposé au niveau national. cf document word annexé sous le titre "note_dlu_dclass23"	
87 Haute Vienne	34	27	6	79,41%	0,00%	17,65%		
Total Région Limousin :	97	77	11	79,38%	6,19%	11,34%		
54 Meurthe-et-Moselle	59	2	1	3,39%	1,69%	10,17%	50 établissements n'ont pas répondu Beaucoup d'établissements disposent de fiches de liaison d'urgence, mises en place dans le cadre des réseaux de santé gérontologiques (4 réseaux formalisés sur le département) Une relance est en cours.	
55 Meuse	19	19	10	100,00%	42,11%	52,63%		
57 Moselle	92	5	30	5,43%	43,48%	32,61%	Seuls les ehpad (avec unités de vie et ceux devenus ehpad après partition lits usd) ont été consultés. Suite à une consigne d'une fédération, les étab n'ont pas tous remontés l'info quant à l'accessibilité du dossier 24h/24 la non remontée ne signifie pas qu'il n'y a pas accessibilité 37 réponses reçues, les autres en cours de réception	
88 Vosges	69	37	16	53,62%	23,19%	23,19%		
Total Région Lorraine :	239	63	62	26,36%	27,20%	25,94%		
9 Ariège	30	12	8	40,00%	26,67%	43,33%	certains EHPAD où le dossier médical est accessible n'envisagent pas de créer un DLU les doubles comptes proviennent de : parfois DM papier en place et parallèlement DLU en cours de mise en place	
12 Aveyron	52	42	9	80,77%	15,38%	17,31%		
31 Haute Garonne	65	61	2	93,85%	3,08%	3,08%	situation au 29/08/08 - sur 101 établissements, 36 n'ont pas encore répondu malgré les relances	
32 Gers	38	27	6	71,05%	15,79%	13,16%		
46 Lot	44	29	5	65,91%	11,36%	11,36%	la grande majorité des établissements utilise PSI et donc ont accès à 1 DLU	
65 Hautes Pyrénées	35	35	4	100,00%	11,43%	94,29%		

Situation au 17/11/2008

Nombre de départements ayant répondu : 79	MISE EN PLACE DES Dossiers de Liaison d'Urgence (DLU) dans les EHPAD							Observations
	Nombre d'EHPAD	Nombre d'EHPAD où le dossier médical est accessible 24h/24 à un médecin intervenant en urgence	Nombre d'EHPAD où le DLU est en cours de mise en place	Nombre d'EHPAD où le DLU est mis en place	% d'EHPAD où le dossier médical est accessible	% d'EHPAD où le DLU est en cours de mise en place	% d'EHPAD où le DLU est mis en place	
81 Tarn	69	69			100,00%	0,00%	0,00%	* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe
82 Tarn et Garonne								Tous les EHPAD disposant d'un dossier médical tenu à jour et disponible pour les médecins de garde;
Total Région Midi-Pyrénées :	333	275	33	67	82,58%	9,91%	20,12%	
59 Nord								
62 Pas-de-Calais	93	29	13	6	31,18%	13,96%	6,45%	seuls 38 établissements ont répondu
Total Région Nord-Pas de-Calais :	93	29	13	6	31,18%	13,98%	6,45%	
14 Calvados	90	22	10	5	24,44%	11,11%	5,56%	DONNES ARRETEES AU 10/07/08 - A ce jour nous avons reçu 35 réponses sur 90 ETS
50 Manche	81	31	4	4	38,27%	0,00%	4,94%	
61 Orne	47	26	5	25	55,32%	10,64%	53,19%	
Total Région Basse-Normandie :	218	79	15	34	36,24%	6,88%	15,60%	DLU parfois mis en place dans EHPAD ayant pourtant dossier médical accessible
27 Eure	44	37	12	9	84,09%	27,27%	20,45%	
76 Seine Maritime								
Total Région Haute-Normandie :	44	37	12	9	84,09%	27,27%	20,45%	Sur les 31 EHPAD du département, 2 EHPAD n'ont pas mis le DLU en place et ne souhaitent pas le faire car ils ont un système de dossier informatisé accessible en permanence
4 Alpes de Haute Provence	31	31	14	15	100,00%	45,16%	48,39%	Un EHPAD est adossé à un centre hospitalier
5 Hautes Alpes	20	3		1	15,00%	0,00%	5,00%	42 réponses au 11/07/08
6 Alpes Maritimes	182	39	1	2	21,43%	0,55%	1,10%	les EHPAD ont mis en place une convention avec un Ets de Santé. Cette convention prévoit notamment les modalités de transfert d'une personne vers un établissement, et particulièrement la mise en place d'une fiche de liaison médicale. Le personnel de nuit ayant accès aux dossiers des patients, seuls 44 Ets ont répondu l'avoir mis en place.
13 Bouches du Rhône	135	44		44	32,59%	0,00%	32,59%	Tous les établissements n'ont pas répondu à ce jour, parmi eux 15 établissements sont budgets annexes d'hôpitaux
83 Var	127	36		36	28,35%	0,00%	28,35%	
84 Vaucluse								
Total Région PACA :	495	153	15	98	30,91%	3,03%	19,80%	
44 Loire Atlantique	148	103	34	73	69,59%	22,97%	49,32%	sur 148 EHPAD, 14 sont des établissements hospitaliers
49 Maine-et-Loire	119	69	26	38	57,98%	21,85%	31,93%	73 établissements sur 119 (61%) ont répondu à l'enquête à ce jour
53 Mayenne	60	18	2	0	30,00%	3,33%	0,00%	14 sont rattachés aux établissements hospitaliers et ne sont pas comptabilisés.
72 Sarthe	68	29	8	8	42,65%	11,76%	11,76%	20 établissements ont donc répondu à l'enquête.
85 Vendée								A ce jour, 32 EHPAD sur 68 ont répondu. Une relance a été effectuée.
Total Région Pays de la Loire :	395	219	70	119	55,44%	17,72%	30,13%	

Situation au 17/11/2008

Nombre de départements ayant répondu : 79	MISE EN PLACE DES Dossiers de Liaison d'Urgence (DLU) dans les EHPAD							Observations
	Nombre d'EHPAD	Nombre d'EHPAD où le dossier médical est accessible 24h/24 à un médecin intervenant en urgence	Nombre d'EHPAD où le DLU est en cours de mise en place	Nombre d'EHPAD où le DLU est mis en place	% d'EHPAD où le dossier médical est accessible	% d'EHPAD où le DLU est en cours de mise en place	% d'EHPAD où le DLU est mis en place	
2 Aisne	49	3	21	22	6,12%	42,86%	44,90%	* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe
60 Oise	65	63	1	24	96,92%	1,54%	36,92%	49 EHPAD (car les établissements annexés aux hôpitaux ne sont pas comptabilisés) Sur les 65 EHPAD de l'Oise, 63 disent avoir des dossiers médicaux accessibles (2 établissements non renseignés). Parmi ces 63 EHPAD, 24 ont mis en place le DLU (les autres avaient déjà un dossier similaire ou n'ont pas eu le temps de le faire).
80 Somme	48	39	14	16	81,25%	29,17%	33,33%	2 établissements privés ainsi que 5 MRH n'ont pas répondu
Total Région Picardie :	162	105	36	62	64,81%	22,22%	38,27%	S'agissant du DLU, la demande de mise en place de ce dossier a été adressée aux EHPAD à réception par nos services. Toutefois, j'ai le regret de vous faire savoir que nous n'avons pu complimenter le nombre d'établissement l'ayant effectivement mis en œuvre, faute de délai suffisant pour les établissements. En effet, nous avons reçu des retours plutôt négatifs des acteurs de terrain, notamment lors d'une réunion organisée par le centre hospitalier départemental de référence avec les établissements signataires d'une convention. Les médecins coordonnateurs ne disposent souvent que d'un ETP de 0,2 pour compléter parfois jusqu'à 80 fiches. Il leur est donc matériellement impossible de répondre à cette demande dans l'immédiat
16 Charente	76				0,00%	0,00%	0,00%	Tous les établissements ont mis en place un dossier médical ou fiche de liaison accessible 24h/24h par un médecin intervenant en urgence. Les raisons de la non mise en place du DLU sont les suivantes : 1/ Les données figurant dans le DLU sont déjà dans le dossier médical unique = doublon 2/ Le dossier médical est systématiquement mis à jour. Les établissements confirment que leur organisation fonctionne bien et ne voient pas de plus-value dans la mise en place d'un nouvel outil. 3/ Le dossier médical est plus complet que le DLU. 4/ Le dossier médical est informatisé, pas le DLU. Les établissements se demandent d'ailleurs si une informatisation du DLU est envisagée. Quelques établissements (minoritaires) envisagent toutefois d'utiliser le DLU pour tout nouveau résident.
17 Charente Maritime	98	98	31	40	100,00%	31,63%	40,82%	Il est à préciser que la quasi-totalité des structures de notre département disposent de dossiers de soin informatisés et ne doivent pas par conséquent créer un DLU (des crédits spécifiques ont été dédiés pour ces équipements). En ce qui concerne le nombre d'établissements étant en cours de mise en place les données dont nous disposons ne sont pas encore complètes.
79 Deux Sèvres	45	43	0	0	95,56%	0,00%	0,00%	
Total Région Poitou-Charentes :	281	203	31	42	72,24%	11,03%	14,95%	

Situation au 17/11/2008

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES DOSSIERS DE LIAISON D'URGENCE (DLU) dans les EHPAD						Observations
	Nombre d'EHPAD	Nombre d'EHPAD où le dossier médical est accessible 24h/24 à un médecin intervenant en urgence	Nombre d'EHPAD où le DLU est en cours de mise en place	Nombre d'EHPAD où le DLU est mis en place	% d'EHPAD où le dossier médical est accessible	% d'EHPAD où le DLU est en cours de mise en place	
1 A/in	64	42	18	17	65,63%	28,13%	26,56%
7 Ardèche	66	51			77,27%	0,00%	0,00%
26 Drôme	66	48		18	72,73%	0,00%	27,27%
38 Isère	99	56	2	13	56,57%	2,02%	13,13%
42 Loire	95	82	1	3	86,32%	1,05%	3,16%
69 Rhône	165	165	21	13	100,00%	12,73%	7,88%
73 Savoie	36	32	15	9	88,89%	41,67%	25,00%
74 Haute Savoie	52	12	6	5	23,08%	11,54%	9,62%
Total Région Rhône-Alpes :	643	488	63	78	75,89%	9,80%	12,13%
Total France métropolitaine :	5 431	3 076	869	993	56,64%	16,00%	18,28%

Nombre de départements ayant répondu : 79

* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe

les résultats sont basés sur un échantillon de 44 EHPAD ayant répondu à ce jour à notre enquête.

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS							Observations	
	Nombre d'etbs pour enfants	Nombre d'etbs pour enfants dotés d'un plan bleu	Nombre d'etbs adultes (assurance maladie, conseil général)	Nombre d'etbs pour adultes (AM, CG) dotés d'un plan bleu	Nombre d'ESAT	Nombre d'ESAT dotés d'un plan bleu	Nombre Total d'etbs		Nombre total de plans bleus
67 Bas Rhin	34	13	18	10	17	12	69	35	* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe
68 Haut Rhin	21	20	22	22	13	12	56	54	Données CG non communiquées à ce jour
Total Région Alsace :	55	33	40	32	30	24	125	89	établissements financés par l' Assurance Maladie dont 8 établissements relevant du Conseil Général (68)
		60,00%		80,00%		80,00%		71,20%	
24 Dordogne	28	11	50	7	5	1	83	19	En cours de finalisation pour toutes les autres structures
33 Gironde	54	12	41	32	27	15	122	59	compte-tenu de l'organisation et de l'implantation
40 Landes	10	2	8	7	8	5	26	14	le nombre d'établissements pour adultes n'inclut pas les ESAT
47 Lot et Garonne	35	0	17	0	9	0	61	0	
64 Pyrénées Atlantiques	43	9	47	13	16	4	106	26	
Total Région Aquitaine :	170	34	163	59	65	25	398	118	
		20,00%		36,20%		38,46%		29,65%	
3 Allier	13	0	18	7	7	3	38	10	* voir observations sur message
15 Cantal	5		13		7	2	25	2	Le 15 est en cours de recensement pour les plans bleus
43 Haute Loire							0	0	
63 Puy de Dome	20	14	36	26	19	17	75	57	Compte tenu des délais contraints certains blancs bleus sont en cours d'élaboration
Total Région Auvergne :	38	14	67	33	33	22	138	69	
		36,84%		49,25%		66,67%		50,00%	
21 Côte d'Or	14	7	30	18	12	7	56	32	14 établissements pour enfants à comptabiliser pour les plans bleus (les 14 services camp, cmpp et sessad ne sont pas comptés dans l'obligation de mettre en place un plan bleu). Pour les établissements pour adultes, 30 entrent dans l'obligation du plan bleu, ne sont pas comptabilisés les savs, siad ph, les centres d'activités de jour, les établissements sans plan bleu ont été relancés
58 Nièvre	8	4	25	12	7	5	40	21	8 = établissement pour enfants non compris CAMPS et CMPP ; les données comprennent outre les établissements dument identifiés (ESAT) tous les établissements d'hébergement et les établissements proposant des activités de jours et/ou occupationnels
71 Saône et Loire	19	7	32	19	14	11	65	37	des relances sont réalisées régulièrement à tous les établissements.
89 Yonne	1	0	0	71	69	68	72	69	

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement"

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS							Observations
	Nombre d'etbs pour enfants	Nombre d'etbs pour enfants dotés d'un plan bleu	Nombre d'etbs adultes (assurance maladie, conseil général)	Nombre d'etbs adultes (AM, CG) dotés d'un plan bleu	Nombre d'ESAT	Nombre d'ESAT dotés d'un plan bleu	Nombre Total d'etbs	
Total Région Bourgogne :	42	18	87	120	102	91	233	159 68,24%
		42,86%		137,93%		89,22%		
22 Côtes d'Armor	14	2	15	14	12	0	41	16
29 Finistère							0	0
35 Ille et Vilaine	26	4	74	10	25	5	125	19
56 Morbihan	15	1	70	4	20	2	105	7
Total Région Bretagne :	55	7	159	28	57	7	271	42 15,50%
		12,73%		17,61%		12,28%		
18 Cher	10	10	22	22	7	7	39	39
28 Eure et Loir	13	1	7	4	13	4	33	9
36 Indre	6	4	30	22	9	7	45	33
37 Indre-et-Loire	18	10	44	12	11	11	73	33
41 Loir et Cher	14		7	2	11		32	2
45 Loiret	29	1	38	9	14	9	81	19
Total Région Centre :	90	26	148	71	65	7	303	135 44,55%
		28,89%		47,97%		10,77%		
8 Ardennes	11	1	7	3	1	0	19	4
10 Aube	9	1	17	2	9	1	35	4
51 Marne	21	13	7	4	13	8	41	25
52 Haute Marne	6	6	2	2	4	4	12	12

Observation : un affichage à "0,00%", peut être dû à un "non renseignement"

* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe

adultes: 15 ass mai: 14 protoc + référent. Enfants: 2 protocoles + référents. Esat: voir tableaux annexes

Nous attendons les données relatives aux établissements/Conseil général

Relance des établissements par courrier du 06 mai 2008. Données au 09 juillet 2008

Données CG non communiquées plus 2 établissements fermés l'été donc pas de plan bleu

les établissements pour enfants ferment l'été (une partie de juillet ainsi qu'en aout) la plupart des établissements ont un protocole sur la conduite à tenir en cas de crise et de déclenchement d'alerte.

Tous les établissements assurance maladie n'ont pas répondu et je n'ai pas eu les données des établissements CG

Le principe retenu est 1 plan bleu par entité quelque soit le nombre de structure de l'entité: 1 plan bleu pour l'EDPAMS (Col Et Enfants) qui compte 4 IME, 2 ITEP, 2 FO, 1 ESAT et 1 Centre d'Hebergement ESAT; 1 plan bleu pour l'AFEIH (Col Et Adultes) qui gère 2 ESAT et 1 Centre d'Hebergement ESAT; 1 plan bleu pour l'AAPH (Col Et Adultes) qui gère 6 antennes ESAT et 2 Centres d'Hebergement ESAT

Il faut savoir que la plupart des Ets pour enfants ont un rythme proche des Ets scolaires (fermeture durant l'été).

soit 44 %

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS							Observations
	Nombre d'etbs pour enfants	Nombre d'etbs pour enfants dotés d'un plan bleu	Nombre d'etbs pour adultes (assurance maladie, conseil général)	Nombre d'etbs pour adultes (AM, CG) dotés d'un plan bleu	Nombre d'ESAT	Nombre d'ESAT dotés d'un plan bleu	Nombre Total d'etbs	
Total Région Champagne-Ardennes :	47	21	33	11	27	13	107	45
		44,68%		33,33%		48,15%		42,06%
2A Corse du Sud	5	3	3	3	2	2	10	8
2B Haute Corse	3	3	4	4	2	2	9	9
Total Région Corse :	8	6	7	7	4	4	19	17
		75,00%		100,00%		100,00%		89,47%
25 Doubs	8	8	9	9	2	2	19	19
39 Jura	10	9	20	20	6	6	36	35
70 Haute Saône	12	12	14	14	5	5	31	31
90 Territoire de Belfort	8	2	1	1	1	1	10	4
Total Région Franche-Comté :	38	31	44	44	14	14	96	89
		81,58%		100,00%		100,00%		92,71%
75 Paris	81	52	10	8	34	26	125	86
77 Seine Marne	61	16	28	17	19	11	108	44
78 Yvelines	74	3	31	2	21	4	126	9

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement"

* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe

Les chiffres mentionnés sont ceux des établissements qui justifient l'existence d'un plan bleu, du fait de leur fonctionnement en internat et/ou du fait du degré de handicap des personnes accueillies. Au total le Doubs compte 49 structures pour enfants et 21 pour adultes handicapés

16 conv. en cours signature CHIHS, 4 ets. Enfants fermés
8 Etablissements pour enfants (y compris 1 centre d'action médico sociale précoce et 1 centre médico psycho pédagogique)
1 Etablissement pour adulte (MAS) : plan bleu en cours de finalisation

Sur les 61 établissements pour enfants handicapés, 29 sont des instituts (IME, IR, ITEP) : 16 ont un plan bleu, 6 n'en ont pas et 7 n'ont pas répondu.

Données 2008 non complètes et en cours d'actualisation (35% d'établissements ayant répondu à ce jour).

Les chiffres notés ne comptabilisent que les établissements ayant effectivement précisé avoir mis en place un plan bleu. Cependant, la quasi-totalité des autres établissements ayant déjà répondu depuis 2007 ont mis en place les principales mesures préconisées dans le cadre des plans bleus, même s'ils n'ont pas formalisés ce plan.

A noter que les établissements pour enfants ferment tous au moins 3 semaines à un mois entre 9 juillet et septembre.

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS							Observations	
	Nombre d'etbs pour enfants	Nombre d'etbs pour enfants dotés d'un plan bleu	Nombre d'etbs pour adultes (assurance maladie, conseil général)	Nombre d'etbs pour adultes (AM, CG) dotés d'un plan bleu	Nombre d'ESAT	Nombre d'ESAT dotés d'un plan bleu	Nombre Total d'etbs		Nombre total de plans bleus
91 Essonne	77	12	38	9	23	4	138	25	* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe
92 Hauts de Seine	61	0	94	0	29	0	184	0	Elaboration des plans bleus en cours : lancement de la démarche lors de la réunion du 23 mai 2007 de tous les établissements d'hébergement - Visites des MAS et FAM conjointes avec le CG prévues au cours de l'été Toutes les MAS et FAM du département disposent d'une pièce rafraîchie - Par ailleurs, 22 CAT sont actuellement équipés de système de rafraichissements et 4 sont en cours d'aménagement. Les établissements pour enfants ferment durant l'été ; il n'existe pas d'internat à fonctionnement continu sur le département
93 Seine St Denis	35	0	13	4	19	1	67	5	Les établissements accueillant des enfants sont fermés, sans exception, depuis le 14 juillet
94 Val de Marne	31	24	24	18	20	18	75	60	courrier envoyé le 06/07/07 aux Etablissements. Relance établissements le 18 juin 2008. Courrier envoyé au Conseil Général et non aux établissements relevant de sa compétence. pour les 27 établissements du Conseil Général: informations non fournies
95 Val d'oise	21	0	42	2	18	0	81	2	
Total Région Ile de France :	441	107	280	60	183	64	904	231	
		24,26%		21,43%		34,97%		25,55%	
11- AUDE	9	3	6	5	14	9	29	17	
30 Gard	23	5	29	12	14	7	66	24	
34 Hérault							0	0	
48 Lozère	10	2	13	7	5	1	28	10	La MAS de BOOZ comprend également le SAMSAH et le SSIADPH
66 Pyrénées Orientales							0	0	
Total Région Languedoc-Roussillon :	42	10	48	24	33	17	123	51	
		23,81%		50,00%		51,52%		41,46%	
19 Corrèze	15	5	33	31	13	12	61	48	La plupart des établissements dispose d'un plan bleu (en cours d'actualisation pour les référents). Pour les autres établissements ne disposant pas d'hébergement, des mesures ont été anticipées et prises définissant une conduite à tenir en cas de canicule

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement"

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS								Observations
	Nombre d'etbs pour enfants	Nombre d'etbs pour enfants dotés d'un plan bleu	Nombre d'etbs pour adultes (assurance maladie, conseil général)	Nombre d'etbs pour adultes (AM, CG) dotés d'un plan bleu	Nombre d'ESAT	Nombre d'ESAT dotés d'un plan bleu	Nombre Total d'etbs	Nombre total de plans bleus	
23 Creuse	6	5	8	6	5	5	19	16	* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe
87 Haute Vienne	8	4	29	24	10	9	47	37	
Total Région Limousin :	29	14	70	61	28	26	127	101	
		48,28%		87,14%		92,86%		79,53%	
54 Meurthe-et-Moselle	21	10	34	16	15	11	70	37	plans bleus en cours dans les autres établissements
55 Meuse	6	6	14	14	6	6	26	26	
57 Moselle	42	3	20	7	26	0	88	10	comportent un internat.
88 Vosges	17	1	26	2	11	0	54	3	
Total Région Lorraine :	86	20	94	39	58	17	238	76	
		23,26%		41,49%		29,31%		31,93%	
9 Ariège	9	7	15	10	5	5	29	22	
12 Aveyron	11	4	8	7	8	7	27	18	réponse au 15 juillet 2008 - la plupart des établissements pour enfants sont fermés l'été
31 Haute Garonne	6	2	20	7	19	4	45	13	Explication de notre démarche (cf fiche word ci-joint) - établissements pour enfants: Sur les 46 établissements du département, seuls 6 accueillent des enfants lourdement handicapés, qui sont notre cible prioritaire pour l'année 2007. - établissements pour adultes (AM+CG): Nous ne comptabilisons que les FAM et MAS, qui accueillent les personnes les plus lourdement handicapées. relances en cours aux établissements, données etbs pour enfants hors SSES, CMPP mais incluant les 1/2 internat
32 Gers	14	5	21	15	6	5	41	25	Certains étb pour enfants sont accueilli fermés pour CA
46 Lot	7	3	6	6	5	4	18	13	
65 Hautes Pyrénées	8	8	8	69	69	69	77	77	
81 Tarn	8	8	8	69	69	69	77	77	
82 Tarn et Garonne	55	29	78	114	112	94	237	168	
Total Région Midi-Pyrénées :		52,73%		146,15%		83,93%		70,89%	

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement"

MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS										Observations
Départements / Régions	Nombre d'etbs pour enfants	Nombre d'etbs pour enfants dotés d'un plan bleu	Nombre d'etbs pou adultes (assurance maladie, conseil général)	Nombre d'etbs pour adultes (AM, CG) dotés d'un plan bleu	Nombre d'ESAT	Nombre d'ESAT dotés d'un plan bleu	Nombre Total d'etbs	Nombre total de plans bleus		
	51	25	180	51	38	12	269	88		* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe
59 Nord	88	63	171	86	30	27	289	176		Ces données sont ponctuelles (date de remontée 23/07/2007).
62 Pas-de-Calais	139	88	351	137	68	39	558	264		taux de réponse : 49,02% des établissements pour enfants AM , 72,20% des établissements pour adultes AM, 23% des établissements dépendant du CG, 30% des établissements relevant conjointement du Préfet et du PCG.
Total Région Nord-Pas de-Calais :		63,31%		39,03%		57,35%		47,31%		Voir explications jointes sur document Word
	20	4	15	5	17	10	52	19		NB: Ne sont pas comptés les services d'aide à domicile (SESSAD-ESVAD,...) ainsi que les centres de consultations (CAMSP, CMPP). Il est à noter par ailleurs que les établissements pour enfants sont globalement fermés l'été.
14 Calvados	11	1	8	4	14	7	33	12		étaabs conseil général non comptabilisés
50 Manche										
	16	9	27	22	9	4	52	35		Les plans bleus sont pour une grande majorité simplement que des fiches protocole canticule
61 Orne	47	14	50	31	40	21	137	66		
Total Région Basse-Normandie :		29,79%		62,00%		52,50%		48,18%		
	20	3	31	5	14	4	65	12		Au 27 juillet 2007, après une relance effectuée le 17 juillet dernier, la DDASS de l'Eure avait reçu 17 réponses émanant de 12 associations gestionnaires. Un certain nombre d'entre elles (9 au total) ont souligné que leurs structures à caractère pédagogique, éducatif ou professionnel étaient fermées en août voir en juillet. Dans certains cas, il a même été souligné que le public
27 Eure	60	7	104	21	17	4	181	32		plan bleu = réfèrent + protocole +pièce rafraîchie
76 Seine Maritime	80	10	135	26	31	8	246	44		
Total Région Haute-Normandie :		12,50%		19,26%		25,81%		17,89%		

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement"

MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS										Observations
Départements / Régions	Nombre d'etbs pour enfants	Nombre d'etbs pour enfants dotés d'un plan bleu	Nombre d'etbs adultes (assurance maladie, conseil général)	Nombre d'etbs pour adultes (AM, CG) dotés d'un plan bleu	Nombre d'ESAT	Nombre d'ESAT dotés d'un plan bleu	Nombre Total d'etbs	Nombre total de plans bleus		
4 Alpes de Haute Provence	9	8	11	6	3	3	23	17		* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe
5 Hautes Alpes	3	2	8	5	5	1	16	8		Hors CMPP, CAMPS, SESSAD,ESVAD. Les établissements n'ayant pas répondu seront prochainement relancés
6 Alpes Maritimes	28	7	40	15	6	6	83	28		Hors CMPP, CAMPS, SESSAD,ESVAD. Les établissements n'ayant pas répondu ont été relancés par messages du 27 juin 2008 et 9 juillet 2008
13 Bouches du Rhône	70	14	42	25	35	13	147	52		Hors SESSAD et CAMPS. Certaines associations gèrent plusieurs types d'établissements sur un même site, et vont donc élaborer un plan bleu unique et prenant en compte les caractéristiques de chaque structure. Le 23 janvier 2008, la DDASS a réuni les associations gestionnaires afin de leur rappeler la réglementation, le contenu du plan bleu (qui intégrera les éléments canicule mais également la pandémie grippale), et le calendrier de retour de ce document pour le 31 mars.
83 Var	47	16	61	56	17	6	125	78		Vu les délais, peu de réponses nous sont à ce jour parvenues
84 Vaucluse							0	0		
Total Région PACA :	157	47	162	107	75	29	394	183		
		29,94%		66,05%		38,67%		46,45%		
44 Loire Atlantique	38	6	51	50	24	17	113	73		mise à jour juillet 2008
49 Maine-et-Loire	28	5	59	7	23	8	110	20		sur les 28 etab. enfants concernés, 15 ont indiqué être fermés l'été, 8 n'ont pas répondu ; sur les 46 établissements CG, 1 seul a répondu ; 50 % des FAM et MAS sont dotés du plan
53 Mayenne	7	0	32	0	11	0	50	0		
72 Sarthe	11	7	37	15	14	8	62	30		
85 Vendée	11	6	59	38	13	9	83	53		
Total Région Pays de la Loire :	95	24	238	110	85	42	418	176		
		25,26%		46,22%		49,41%		42,11%		
2 Aisne	35	8	68	11	14	6	117	25		A ce jour, 8 établissements nous ont envoyé un plan bleu. Les autres documents sont des protocoles ou des procédures. Depuis 2003, une réflexion avait été engagée amenant les établissements pour personnes handicapées du département de l'Aisne à réaliser ces fiches

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement"

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS							Observations	
	Nombre d'etbs pour enfants	Nombre d'etbs pour enfants dotés d'un plan bleu	Nombre d'etbs pour adultes (assurance maladie, conseil général)	Nombre d'etbs pour adultes (AM, CG) dotés d'un plan bleu	Nombre d'ESAT	Nombre d'ESAT dotés d'un plan bleu	Nombre Total d'etbs		Nombre total de plans bleus
60 Oise	28	28	8	8	16	16	52	52	Les données de l'Oise n'intègrent pas les SSIAD PH
80 Somme	32	11	54	23	17	5	103	39	32 ets enfants dont 8 SESSAD; 54 ets adultes dont 9 services de suite.
Total Région Picardie :	95	47	130	42	47	27	272	116	
16 Charente	9	5	4	2	10	3	23	10	
17 Charente Maritime	33	5	11	4	18	8	62	17	11 MAS/FAM en fonctionnement (CG saisi pour les établissements de sa compétence dont le nombre doit être communiqué)
79 Deux Sèvres	7	2	8	8	6	1	21	11	
86 Vienne	20	1	16	5	13	2	49	8	Les IME sont fermés du 13 juillet à fin août donc se sentent peu concernés; le Conseil Général ne dispose pas pour l'instant, des renseignements demandés
Total Région <input type="checkbox"/> Poitou-Charentes :	69	13	39	19	47	14	155	46	
1 Ain	30	26	11	11	11	11	52	48	Le niveau de complétude de ces plans est très variable.
7 Ardèche							0	0	
26 Drôme	24	3	58	18	18	10	100	3	Le niveau de complétude de ces plans est très variable, 45% des établissements disposent en 2008 d'un système de rafraichissement
38 Isère	35	9	13	7	16	7	64	23	
42 Loire	68	12	82	31	20	9	170	52	
69 Rhône	46	13	67	36	24	10	137	59	
73 Savoie	10	4	7	6	8	6	25	16	Etablissements pour enfants: 3 non réponse, 3 fermés Ets adultes (MAS - FAM): 1 non réponse ESAT: 1 fermé, 1 situé en altitude
74 Haute Savoie	13	6	22	8	14	5	49	19	Les institutions ont été prévenues par courrier en date du 19/06/2007
Total Région Rhône-Alpes :	226	73	260	117	111	58	597	220	
Total France métropolitaine :	2 104	686	2 683	1 292	1 315	663	6 096	2 505	

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement"

Départements / Régions	MISE EN PLACE DES PLANS BLEUS										Observations
	Nombre d'etbs pour enfant	Nombre d'etbs pour enfants dotés d'un plan bleu	Nombre d'etbs pour adultes (assurance maladie, conseil général)	Nombre d'etbs pour adultes (AM, CG) dotés d'un plan bleu	Nombre d'ESAT	Nombre d'ESAT dotés d'un plan bleu	Nombre Total d'etbs	Nombre total de plans bleus			
16 Charente	9	5	4	2	10	3	23	42,65%	10		* en cas de manque de place vous pouvez joindre une fiche sous Word en annexe
17 Charente Maritime	33	5	11	4	18	8	62		17	11 MAS/FAM en fonctionnement (CG saisi pour les établissements de sa compétence dont le nombre doit être communiqué)	
79 Deux Sèvres	7	2	8	8	6	1	21		11		
86 Vienne	20	1	16	5	13	2	49		8	Les IME sont fermés du 13 juillet à fin août donc se sentent peu concernés; le Conseil Général ne dispose pas pour l'instant, des renseignements demandés	
Total Région <input type="checkbox"/> Poitou-Charentes :	69	13	39	19	47	14	155		46		
								29,79%			
1 Ain	30	26	11	11	11	11	52		48	Le niveau de complétude de ces plans est très variable,	
7 Ardèche							0		0		
26 Drôme	24	3	58	18	18	10	100			Le niveau de complétude de ces plans est très variable, 45% des établissements disposent en 2008 d'un système de rafraichissement	
38 Isère	35	9	13	7	16	7	64		23		
42 Loire	68	12	82	31	20	9	170		52		
69 Rhône	46	13	67	36	24	10	137		59		
73 Savoie	10	4	7	6	8	6	25		16	Etablissements pour enfants: 3 non réponse, 3 fermés Ets adultes (MAS - FAM): 1 non réponse ESAT: 1 fermé, 1 situé en altitude	
74 Haute Savoie	13	6	22	8	14	5	49		19	Les institutions ont été prévenues par courrier en date du 19/06/2007	
Total Région Rhône-Alpes :	226	73	260	117	111	58	597		220		
								52,25%			
Total France métropolitaine :	2 104	686	2 683	1 292	1 315	663	6 096		2 505		
								50,42%			
									41,09%		

Observation : un affichage à "0,00%" peut être dû à un "non renseignement"

